

États financiers
31 décembre 2017

Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima



TRIASIMA



Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention des porteurs de parts du Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima, qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 ainsi que de sa performance financière et ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés

Experts-comptables autorisés

Le 23 mars 2018

Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

États financiers au 31 décembre 2017

Table des matières

- 3 États de la situation financière
- 3 États du résultat global
- 4 États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
- 5 Tableaux des flux de trésorerie
- 5 Annexe du portefeuille
- 7 Notes annexes

Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

États de la situation financière

Aux	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Actif		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	1 828 004 \$	437 858 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	57 485	20 773
Remboursements à recevoir	20 082	19 879
Dividendes à recevoir	438	837
Souscriptions à recevoir	–	19 000
Total de l'actif	1 906 009 \$	498 347 \$
Passif		
Charges à payer	3 357 \$	1 282 \$
Total du passif	3 357 \$	1 282 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 902 652 \$	497 065 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	6 170 \$	5 300 \$
Série F	1 896 482	491 765
Total de l'actif net	1 902 652 \$	497 065 \$
Nombre de parts rachetables en circulation		
Série A	503	503
Série F	152 603	46 575
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	12,27 \$	10,54 \$
Série F	12,43	10,56
<i>*Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût</i>	1 570 475 \$	376 509 \$

États du résultat global

Pour les exercices clos les	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Produits		
Revenu de dividendes	15 618 \$	6 034 \$
Profit (perte) réalisé(e) et latent(e) sur les placements		
Profit (perte) net(te) réalisé(e) sur les placements vendus	11 698	(5 509)
(Perte nette) de change réalisée	(10 478)	(8 758)
Variation de la (moins-value) latente des devises	(620)	(132)
Variation de la plus-value latente des placements	199 834	62 878
Total du bénéfice d'exploitation	216 052 \$	54 513 \$
Charges		
Frais de dépôt	17 019 \$	16 814 \$
Frais de gestion	11 916	4 298
Coûts de transaction	3 654	1 529
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	2 135	3
Honoraires d'audit	1 659	1 482
Frais de garde	1 030	282
Frais d'administration du Fonds	733	591
Frais juridiques	211	8
Charges diverses	128	–
Frais bancaires	63	83
Frais liés au comité d'examen indépendant	27	35
Frais généraux	–	864
Total des charges d'exploitation	38 575 \$	25 989 \$
Retenue d'impôt	1 908 \$	592 \$
Remboursement des charges	(20 082)	(19 879)
Total des charges d'exploitation nettes	20 401 \$	6 702 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	195 651 \$	47 811 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par série		
Série A	870 \$	300 \$
Série F	194 781	47 511
Variation du total de l'actif net	195 651 \$	47 811 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part		
Série A	1,73 \$	0,6 \$
Série F	2,19	1,24

Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

Etats de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Toutes les séries

Pour les exercices clos les	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	497 065 \$	155 000 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	195 651	47 811
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(656) \$	(475) \$
	(656) \$	(475) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série F	1 214 936 \$	294 254 \$
Produit total	1 214 936 \$	294 254 \$
Coût des parts rachetées		
Série F	(5 000) \$	– \$
Coût total	(5 000) \$	– \$
Distributions réinvesties		
Série A	– \$	31 \$
Série F	656	444
Total des réinvestissements	656 \$	475 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	1 405 587 \$	342 065 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	1 902 652 \$	497 065 \$

Série A

Pour les exercices clos les	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	5 300 \$	5 000 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	870	300
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	– \$	(31) \$
Total des distributions	– \$	(31) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Distributions réinvesties	– \$	31 \$
Total des opérations sur les parts rachetables	– \$	31 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	870 \$	300 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	6 170 \$	5 300 \$

Série F

Pour les exercices clos les	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	491 765 \$	150 000 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	194 781	47 511
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(656) \$	(444) \$
Total des distributions	(656) \$	(444) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	1 214 936 \$	294 254 \$
Coût des parts rachetées	(5 000)	–
Distributions réinvesties	656	444
Total des opérations sur les parts rachetables	1 210 592 \$	294 698 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	1 404 717 \$	341 765 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	1 896 482 \$	491 765 \$

Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	195 651 \$	47 811 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	132	–
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements	(11 698)	5 509
Variation de la (plus-value) latente des placements	(196 180)	(61 349)
Variation de la moins-value latente des devises	620	132
Achat de placements	(1 578 257)	(574 130)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	395 989	192 112
Souscriptions à recevoir	19 000	(19 000)
Charges à payer	2 075	1 282
Dividendes à recevoir	399	(837)
Remboursements à recevoir	(203)	(19 879)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(1 172 472) \$	(428 349) \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	1 214 936 \$	294 254 \$
Montants payés au rachat de parts rachetables	(5 000)	–
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	1 209 936 \$	294 254 \$
(Perte) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(752) \$	(132) \$
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	37 464	(134 095)
Solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, au début	20 773	155 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	57 485 \$	20 773 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Dividendes reçus	16 017 \$	5 196 \$
Retenue d'impôt	1 908	592
Intérêts versés	63	83

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2017

Valeur nominale/ nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Actions mondiales (96,1 %)			
120	Aetna Inc.	21 842	\$ 27 096 \$
100	Aflac Inc.	10 348	10 988
200	Albemarle	31 948	32 017
250	Andeavor	32 288	35 781
100	Aon	16 890	16 773
1 800	AP Moller Maersk A/S, CAAE	21 664	19 580
150	Banco Macro	12 930	21 758
3 000	Banco Santander	24 415	24 559
650	Banco Santander Chile	24 559	25 442
300	BASF SE, AAAE	10 071	10 316
700	Braskem SA, CAAE	21 481	23 010
300	Brookfield Infrastructure Partners LP	15 384	16 827
475	California Water Service Group	23 156	26 964
380	Canon Inc.	15 900	17 790
700	Casella Waste Systems Inc.	18 922	20 171
225	Caterpillar Inc.	32 580	44 381
1 000	Cementos Pacasmayo	15 558	15 522
600	CF Industries Holdings Inc.	26 562	31 950
450	China Life Insurance, CAAE parrainé	9 747	8 793
60	Chubb Ltd.	10 158	10 975
275	Citigroup Inc.	23 812	25 614
60	Constellation Brands Inc.	14 901	17 167
100	Credicorp	25 315	25 965
1 000	Danske Bank, CAAE	23 296	24 472
2 600	Davide-Campari Milano	23 276	25 223
600	Deutsche Bank AG, actions nominatives sans valeur nominale	13 815	14 292
80	FedEx Corp.	20 333	24 989
120	Ferrari (IT), CAAE	16 779	15 748
1 000	Fibria Celulose S.A., CAAE	16 186	18 401
275	Gilead Sciences	26 113	24 661
2 000	Glencore, CAAE	23 205	26 061
250	Grupo Financiero Galicia SA (Argentine), CAAE	14 498	20 607
190	HDFC Bank Ltd.	23 256	24 180
100	Henkel AG	15 222	15 040
125	Hitachi Ltd.	9 769	12 211

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2017

Valeur nominale/
nombre d'actions

Coût moyen
(\$)

Juste valeur
(\$)

Actions mondiales (96,1 %)

(suite)

400	HSBC Holdings plc, CAAE parrainé	24 120	25 856
150	Ingersoll-Rand	16 083	16 746
300	Installed Building Products	23 807	28 521
500	Inversiones y Representaciones	15 130	18 526
250	iShares MSCI Chile Capped Investable Market Index Fund	11 707	16 323
400	iShares MSCI India ETF	18 326	18 045
150	iShares MSCI Japan	10 748	11 253
700	iShares MSCI Spain Capped ETF	30 080	28 714
500	iShares MSCI Taiwan	23 334	22 663
280	JP Morgan Chase & Co.	32 315	37 481
300	Kyocera Corp, CAAE	25 643	24 601
1 500	Latam Airlines	24 089	26 099
200	Legg Mason	10 332	10 510
325	Marsh & McLennan Co.	30 091	33 111
200	Microsoft	15 887	21 415
225	MSCI Inc.	31 867	35 639
150	Nvidia Corp.	6 978	36 332
250	Old Dominion Freight Line	30 647	41 167
110	Packaging Corp. of America	16 114	16 599
425	Pampa Energia SA	32 257	35 793
150	PNC Bank Corp.	25 212	27 092
1 000	Pulte Corporation	33 007	41 621
250	Rio Tinto PLC, CAAE	14 776	16 564
50	Roper Technologies Inc.	14 637	16 210
346	Royal Dutch Shell, CAAE-A	28 803	28 893
850	Rwe Aktiengesellschaft	24 181	21 588
120	Ryanair Holdings	16 942	15 650
100	Siemens	9 681	8 671
400	Sociedad Quimica y Minera	10 995	29 727
325	Sodastream International Ltd.	20 677	28 616
500	Sony, CAAE	24 010	28 133
200	SPDR S&P EM Asiapac ETF	24 796	26 208
70	Swiss Life Holdings	30 013	31 021
700	Tal Education Group, CAAE	24 643	26 033
900	Télévision Française 1 SA	16 333	16 642
275	Tencent Holdings Ltd., CAAE non parrainé	9 697	17 872
200	Texas Instruments Inc.	19 828	26 147
80	Thor Industries Inc.	10 304	15 093
350	Tim Participacoes	7 398	8 460
1 600	Transportadora de Gas del Sur S.A. (TGS), CAAE	12 665	44 522
400	Unicredit SPA	9 554	9 380
100	United Healthcare Corp.	24 617	27 596

Valeur nominale/
nombre d'actions

Coût moyen
(\$)

Juste valeur
(\$)

80	Wynn Resorts Ltd.	14 360	16 883
2 640	Yanzhou Coal Mining	27 612	38 664
Total		1 570 475 \$	1 828 004 \$
Total du portefeuille (96,1 %)		1 570 475 \$	1 828 004 \$
	Trésorerie et équivalents de trésorerie (3,0 %)	\$	57 485 \$
	Autres actifs moins les passifs (0,9 %)		17 163
Actif net		\$	1 902 652 \$

Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2017 et 2016

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 100 York Boulevard, Suite 501, Richmond Hill (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima (le « Fonds ») est fiducie d'investissement à participation unitaire constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie-cadre datée du 31 décembre 2015 (la « déclaration de fiducie »). Le Fonds a commencé ses activités le 31 décembre 2015 et a distribué des parts en vertu d'un prospectus.

L'objectif du Fonds est de procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés réparties partout dans le monde.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Gestion de portefeuille Triasima inc. (le « gestionnaire de portefeuille »).

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Modifications apportées à IAS 7

IAS 7 exige la présentation d'informations concernant les variations des passifs issus des activités de financement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. Les parts émises par le Fonds sont classées comme des passifs financiers conformément à IAS 32 puisqu'elles ne répondent pas à la définition des instruments remboursables au gré du porteur à classer dans les instruments de capitaux propres aux fins de la présentation de l'information financière selon IAS 32. Les parts sont toutefois considérées comme des passifs aux fins des informations à fournir selon IAS 7, indépendamment de leur classement aux fins de la présentation de l'information financière en vertu d'IAS 32. L'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 présente un rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des parts du Fonds, y compris

les changements résultant des flux de trésorerie et les changements sans contrepartie de trésorerie.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 23 mars 2018.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer. Les intérêts courus sont désignés à titre de prêts et créances et présentés au coût amorti. Les charges à payer sont désignées à titre de passifs financiers et présentées au coût amorti. En raison de la nature à court terme de ces actifs et de ces passifs financiers, leur valeur comptable s'approche de la juste valeur.

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale, soit à la date de transaction. Le Fonds classe son placement dans les titres de créance, les titres de capitaux propres et les dérivés à titre d'actifs financiers ou de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces actifs et passifs financiers sont initialement détenus à des fins de transaction ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme. Tous les dérivés sont

Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2017 et 2016

également inclus dans cette catégorie. Le Fonds ne classe aucun dérivé à titre de couverture dans une relation de couverture.

Les actifs ou passifs financiers initialement désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont ceux qui sont gérés et dont la performance est évaluée d'après la méthode de juste valeur conformément à la stratégie de placement du Fonds, telle qu'elle est documentée dans son prospectus simplifié ou dans d'autres documents publics, et l'information liée à ces actifs et passifs financiers est évaluée par la direction du Fonds d'après la juste valeur et d'autres informations financières pertinentes. Tous les titres de capitaux propres et les titres à revenu fixe en position longue sont compris dans cette catégorie. Tous les autres actifs et passifs financiers, y compris les parts rachetables, sont évalués au coût amorti.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des

données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les périodes closes le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2016 est présenté dans les notes annexes du Fonds.

Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net (la perte nette) réalisé(e) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à

Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2017 et 2016

la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de l'exercice. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants

du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations

Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2017 et 2016

futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une Bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode

linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, la direction doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications aux estimations comptables sont comptabilisées au cours de la période où elles sont apportées si elles ne touchent que cette période ou au cours de la période où elles surviennent et de toute période ultérieure visée par les modifications si ces dernières touchent à la fois la période considérée et des périodes ultérieures.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2017 et 2016

Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Imposition

Le Fonds constitue une fiducie à participation unitaire aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2017, le Fonds avait un montant de 6 253 \$ (31 décembre 2016 – 7 133 \$) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2016 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital nettes.

Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque année (veuillez vous reporter au prospectus simplifié du Fonds) et des distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant, chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux

jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Détermination de la monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, la direction se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, la direction a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire doit exercer des jugements importants visant à établir si l'activité du Fonds consiste ou non à investir sur la base d'un rendement global dans le but d'appliquer l'option de la juste valeur aux actifs financiers conformément à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Parmi les jugements les plus importants, il faut déterminer quels placements sont détenus à des fins de transaction et si la juste valeur au moment du classement initial peut être appliquée à ceux qui ne le sont pas.

Modifications futures des normes comptables

IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 ») :

Publiée en juillet 2014, IFRS 9 remplace les directives d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). Elle comprend des directives révisées sur le classement et l'évaluation des instruments financiers, un nouveau modèle fondé sur les pertes de crédit attendues pour le calcul de la dépréciation des actifs financiers et de nouvelles exigences en matière de comptabilité de couverture générale. Elle reprend aussi les directives d'IAS 39 sur la comptabilisation et la décomptabilisation des instruments financiers. Elle entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Le Fonds prévoit adopter la nouvelle norme à sa date d'entrée en vigueur.

Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2017 et 2016

Classement et évaluation des actifs financiers et des passifs financiers

En vertu d'IFRS 9, le classement et l'évaluation des actifs financiers découlera du modèle économique du Fonds lié à la gestion des actifs financiers et de leurs flux de trésorerie contractuels. Les instruments classés en vertu d'IFRS 9 sont évalués, selon leur catégorie, au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net.

IFRS 9 conserve en grande partie les exigences existantes en matière de classement des passifs financiers. Toutefois, alors qu'IAS 39 exigeait la comptabilisation en résultat net de toutes les variations de la juste valeur des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, IFRS 9 exige que les variations de la juste valeur liées aux variations du risque de crédit de l'émetteur soient présentées dans les autres éléments du résultat global. D'après l'évaluation initiale du Fonds, IFRS 9 ne devrait pas avoir d'incidence importante sur le classement et l'évaluation des instruments financiers puisque le Fonds prend des décisions fondées sur la juste valeur des actifs et gère ceux-ci de manière à réaliser cette juste valeur. En conséquence, la majorité des actifs financiers du Fonds continueront d'être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. En outre, les dérivés continueront d'être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Dépréciation des actifs financiers

IFRS 9 introduit également le modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues pour les actifs financiers évalués au coût amorti et les instruments d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Le modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues n'aura pas d'incidence importante sur les actifs financiers du Fonds puisque la plupart de ceux-ci continueront d'être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Comptabilité de couverture

Puisque le Fonds n'applique pas la comptabilité de couverture, les modifications de la comptabilité de couverture introduites par IFRS 9 n'ont pas d'incidence sur les états financiers du Fonds.

D'après l'évaluation initiale du Fonds, IFRS 9 ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers du Fonds.

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le

gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 1,00 % pour les parts de série A, à l'exclusion des taxes applicables.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des périodes closes les 31 décembre 2017 et 2016, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Série A

Pour les exercices clos les	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Parts en circulation, au début	503	500
Émission de parts rachetables	–	–
Rachat de parts rachetables	–	–
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	–	3
Parts en circulation, à la fin	503	503

Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2017 et 2016

Série F

Pour les exercices clos les	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Parts en circulation, au début	46 575	15 000
Émission de parts rachetables	106 377	31 528
Rachat de parts rachetables	(402)	–
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	53	47
Parts en circulation, à la fin	152 603	46 575

réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

Au 31 décembre 2017, les actionnaires du gestionnaire et du gestionnaire de portefeuille, ainsi que certains membres de la famille immédiate et employés de ces actionnaires, détenaient une participation de 78,3 % dans le Fonds (31 décembre 2016 – 93,6 %).

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie les services de gestion de placements et fournit tous les services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 2,00 % pour les parts de série A et jusqu'à 1,00 % pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le gestionnaire a versé 4 312 \$ (31 décembre 2016 – 1 410 \$) au gestionnaire de portefeuille, une société affiliée, pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 31 décembre 2017, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 1 982 \$ (31 décembre 2016 – 432 \$).

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016.

Au 31 décembre 2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	1 828 004 \$	– \$	– \$	1 828 004 \$
Total	1 828 004 \$	– \$	– \$	1 828 004 \$
Au 31 décembre 2016	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	437 858 \$	– \$	– \$	437 858 \$
Total	437 858 \$	– \$	– \$	437 858 \$

Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2017 et 2016

8. Instruments financiers par catégorie

Le tableau suivant présente la valeur comptable des instruments financiers du Fonds, par catégorie :

Au 31 décembre 2017	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers initialement à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts et créances	Total
Actif				
Titres de capitaux propres	– \$	1 828 004 \$	– \$	1 828 004 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	–	–	57 485	57 485
Remboursements à recevoir	–	–	20 082	20 082
Dividendes à recevoir	–	–	438	438
Total	– \$	1 828 004 \$	78 005 \$	1 906 009 \$

Au 31 décembre 2017	Passifs financiers détenus à des fins de transaction	Passifs financiers initialement à la juste valeur par le biais du résultat net	Autres passifs financiers	Total
Passif				
Charges à payer	– \$	– \$	3 357 \$	3 357 \$
Total	– \$	– \$	3 357 \$	3 357 \$

Au 31 décembre 2016	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers initialement à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts et créances	Total
Actif				
Titres de capitaux propres	– \$	437 858 \$	– \$	437 858 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	–	–	20 773	20 773
Souscriptions à recevoir	–	–	19 000	19 000
Remboursements à recevoir	–	–	19 879	19 879
Dividendes à recevoir	–	–	837	837
Total	– \$	437 858 \$	60 489 \$	498 347 \$

Au 31 décembre 2016	Passifs financiers détenus à des fins de transaction	Passifs financiers initialement à la juste valeur par le biais du résultat net	Autres passifs financiers	Total
Passif				
Charges à payer	– \$	– \$	1 282 \$	1 282 \$
Total	– \$	– \$	1 282 \$	1 282 \$

9. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2017 et 2016

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Aux 31 décembre 2017 et 2016, le Fonds n'avait aucun placement en instruments de créance assortis de notations.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance aux 31 décembre 2017 et 2016.

Au 31 décembre 2017	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Risque de liquidité			
Charges à payer	– \$	3 357 \$	– \$
Au 31 décembre 2016	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Charges à payer	– \$	1 282 \$	– \$

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Aux 31 décembre 2017 et 2016, le Fonds n'avait aucun placement en instruments de créance qui était exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme, au besoin. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (après couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Exposition au risque de change		
Dollar américain	93,4 %	87,9 %
Euro	2,7	–
Franc suisse	1,6	–

Fonds d'actions tous pays Lysander-Triasima

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2017 et 2016

Au 31 décembre 2017, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, de 1,0 % (31 décembre 2016 – 0,9 %).

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. En pratique, les résultats réels différeront de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Au 31 décembre 2017, environ 96 % (31 décembre 2016 – 88 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2017, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 91 400 \$ (31 décembre 2016 – 21 893 \$).



100 York Boulevard, Suite 501
Richmond Hill (Ontario) L4B 1J8
www.lysanderfunds.com